

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Sion présente un projet de budget 2025 déficitaire

Dans un contexte inflationniste, le projet de budget 2025 présente un excédent de charges de 3,75 millions. La hausse prévue des recettes ne permet pas d'absorber les baisses fiscales décidées par le Canton et l'augmentation des dépenses liées. Les charges d'exploitation ordinaires sont quant à elles maîtrisées. Un haut niveau d'investissement est maintenu.

Recettes fiscales en progression

Basées sur les dernières taxations reçues, les recettes fiscales ont été adaptées à la hausse par rapport au budget 2024. Elles s'élèvent à 134,13 millions (+ 6,28 millions par rapport au budget 2024). Cette hausse aurait encore été plus marquée sans les nouvelles déductions fiscales en faveur des contribuables décidées par le Grand Conseil et l'augmentation de 173 à 176% du barème d'imposition pour compenser les effets négatifs du renchérissement des salaires. Ces deux mesures génèrent une diminution des recettes fiscales de 2 millions pour notre ville. Elles pénalisent le budget de la Municipalité mais soutiennent le pouvoir d'achat de nos contribuables.

Progression des charges dans le domaine social

Le financement des différents régimes sociaux (institutions handicapés/sociales, prestations complémentaires, aide sociale, etc.) devrait rester stable en 2025. En revanche, les contributions communales au financement du CMS Sion-Hérens-Contthey (+ Fr. 0,35 million) et aux EMS (+ Fr. 0,30 million) devraient progresser par rapport au dernier budget. Des moyens financiers supplémentaires ont également été alloués pour les structures d'accueil de la petite enfance (+ Fr. 0,30 million).

Dépenses extraordinaires dans la culture et le sport

Les charges d'exploitation ordinaires de l'administration sont maîtrisées. Cependant, le budget 2025 est impacté par plusieurs événements dans les domaines de la culture et du sport. Sion accueillera trois matchs de l'Euro féminin de football, puis les festivités d'ouverture des Championnats du monde de VTT, et enfin la Schubertiade d'Espace 2. Cela se traduira par des dépenses extraordinaires de 0,87 million. Une subvention de 2,34 millions est également accordée pour la mise en exploitation de la nouvelle salle de concerts et de congrès NODA BCVS.

Investissement dans la transition énergétique et la mobilité

Les investissements réalisés dans les aménagements hydroélectriques devraient rapporter à la Ville d'importants revenus en 2025. Le résultat effectif dépendra de l'évolution des prix sur le marché ainsi que des volumes d'eau qui pourront être turbinés. Les bénéfices dégagés vont ainsi permettre à la Ville de poursuivre ses efforts pour améliorer l'efficacité énergétique de ses infrastructures. Elle maintient et complète les subventions accordées aux particuliers et aux entreprises dans le domaine de la transition énergétique et la biodiversité.

Les dépenses consacrées à la mobilité sont en nette hausse (+0,74 million pour un total net de 7,43 millions). Elles serviront au financement des mesures suivantes :

- Développement de l'offre régionale de transports publics ;
- Electrification du réseau des Bus Sédunois ;

- Phase-test d'une nouvelle offre de mobilité pour les personnes à mobilité réduite (Mobiquartier).

Très haut niveau d'investissement

Grâce à sa bonne santé financière, la Ville de Sion poursuit et renforce son programme d'investissement. Pour le conseil municipal, il s'agit de donner un signal positif aux entreprises locales et à la population. Les investissements bruts s'élèveront à 46,74 millions de francs en 2025. Des recettes d'investissement plus importantes qu'à l'ordinaire permettront d'autofinancer près de 65% des investissements nets.

En plus des dépenses usuelles pour l'entretien des infrastructures existantes (bâtiments communaux, centres scolaires, infrastructures sportives, routes, réseaux d'eau potable et d'eaux usées, etc.), le budget 2025 prévoit la poursuite des travaux de transformation de l'ancien hôpital en vue de recevoir le nouveau centre administratif communal. Il intègre également la fin des travaux de construction du nouveau centre horticole et du Pôle musique ainsi que la réfection globale des bassins de la piscine de la Blancherie.

A relever encore la contribution légale de la Ville de Sion, à hauteur de 2,3 millions, au financement des établissements cantonaux du secondaire II et du tertiaire. En 2025, les contributions communales concernent principalement la construction du nouveau collège Ella Maillart à Champsec et le bâtiment Alpole de l'EPFL.

Conclusion

Malgré un excédent de charges, le projet de budget 2025 est qualifié de satisfaisant par le président de Sion. *« Le budget est certes déficitaire, mais nous pouvons, entre autres, nous réjouir des nouvelles recettes fiscales que l'attractivité de la ville génère. Outre les baisses fiscales décidées par le Canton, les subventions ponctuelles versées pour l'organisation d'événements majeurs expliquent également cette situation. Grâce à une très bonne maîtrise de nos charges ordinaires d'exploitation et des revenus fiscaux et énergétiques élevés, nous pouvons continuer à investir. Avec une fortune de 158 millions et une réserve de politique budgétaire dotée de 20 millions, la situation financière de la Ville demeure excellente. Toutefois, il convient de rester prudent. L'évolution du marché de l'électricité est incertaine, tout comme celle des recettes fiscales. Il faut veiller à préserver des revenus suffisants afin de pouvoir répondre aux attentes et aux besoins de la population »,* conclut Philippe Varone.

Ce budget sera soumis au conseil général le 16 décembre prochain.

Sion, le 3 décembre 2024

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion, 079 221 12 57, p.varone@sion.ch
- Patrick Dondainaz, chef du service des finances, 027 324 12 11, p.dondainaz@sion.ch

ANNEXE :**Le projet de budget 2025 en chiffres****Budget de fonctionnement**

Revenus financiers	Fr. 251'418'000
./ . Charges financières	Fr. <u>232'491'000</u>
Marge d'autofinancement	Fr. 18'927'000

Marge d'autofinancement	Fr. 18'927'000
./ . Amortissements planifiés	Fr. 21'249'000
./ . Attribution (-) et Prélèvement fonds spéciaux (+)	Fr. <u>1'430'000</u>
Excédent de charges	Fr. 3'752'000

Budget des investissements

Dépenses	Fr. 46'735'000
./ . Recettes	Fr. <u>17'495'000</u>
Investissements nets	Fr. 29'240'000

Financement

Marge d'autofinancement	Fr. 18'927'000
./ . Investissements nets	Fr. <u>29'240'000</u>
Insuffisance de financement	Fr. 10'313'000

Fortune brute

Fortune brute projetée au 31.12.2025	Fr. 158'339'686
Réserve de politique budgétaire au 31.12.2023	Fr. 19'931'649